



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs Gilles Martin, PDCC – Martin Lötscher, CVPO
Objet **Une stratégie industrielle pour le canton du Valais**
Date 13.12.2016
Numéro **3.0319 (anc. 4.0232)**

Les intervenants considèrent comme primordial que l'Etat du Valais donne des signaux positifs à son industrie et développe une véritable stratégie industrielle pour le canton. Ils évoquent à cet égard les domaines de la formation, fiscalité, énergie, zonage industriel, administration etc...

Le Conseil d'Etat partage cette volonté, toutefois non pas dans le sens de la définition d'une « stratégie industrielle », qui s'apparenterait à un dirigisme étatique illusoire et contraire à la libre initiative entrepreneuriale, mais bien dans sa volonté d'offrir les meilleures conditions cadres à ce secteur de l'industrie, qui représente en effet la branche économique la plus importante de ce canton en termes de part au PIB.

Le Conseil d'Etat vient d'ailleurs de le souligner dans son programme gouvernemental, qui mentionne justement des mesures de politique fiscale incitatives en faveur des entreprises créant des places de travail et de la richesse, un allègement des contraintes administratives, le soutien à l'innovation par la poursuite du projet Energypolis, un accent sur un Valais de l'énergie et une révision de notre promotion économique.

L'objectif du gouvernement et plus particulièrement du Département de l'économie et de la formation sera donc l'établissement, cette année, d'un paquet de mesures visant à l'amélioration des conditions cadres évoquées. Paquet qui favorisera le bon développement de nos entreprises et pour lequel nous consulterons les acteurs économiques.

Le Conseil d'Etat partage donc l'attente exprimée par le présent postulat et peut l'accepter ce postulat dans le sens de la réponse.

Conséquences sur la bureaucratie : aucune.

Conséquences financières : selon les mesures qui seront retenues.

Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucunes.

Conséquences RPT : aucunes.

Il est proposé l'acceptation du postulat, dans le sens de la réponse.

Sion, le 19 janvier 2018